

Publié sur le site de la Commune le 05.02.2025  
Auteur de l'acte : Véronique RAVET, Maire

## EXTRAIT DU REGISTRE

# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	23

Date de la Convocation  
22/01/2025

Date d'affichage  
22/01/2025

### OBJET

PROGRAMME DE TRAVAUX  
2025

Séance du 30 Janvier 2025 \_\_\_\_\_

L'an Deux Mil Vingt Cinq \_\_\_\_\_

Et le trente \_\_\_\_\_

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire.**

Présents : RAVET V. - MILLET D. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - PERDRIX T. - BARBIER M. - HASSOUN K. - MOREIRA J. - LADRE R. - BOURGEON A. - BOURDONNAY C. - DE MATOS C.

Absents : ARMETTA C. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A.

Excusé : OZDEMIR Y.

Procuration est donnée par PITTION V. à RAVET V.

Procuration est donnée par PICHON H. à NIOGRET C.

Procuration est donnée par BARBERIS P. à COLOMBET M.

Procuration est donnée par KILIC D. à VINCENT B.

Procuration est donnée par RHODET F. à FRATTER M.

Secrétaire de Séance : CERQUEIRA Carlos

### Rapporteur : D. MILLET

Monsieur Daniel MILLET soumet au Conseil Municipal les propositions formulées par ONF relatives aux travaux à effectuer en forêt sur l'année 2025. Il propose de ne pas effectuer cette année d'entretien des limites mais de procéder aux investissements suivants :

	Prix HT en €
Dégagement manuel de plantation (sur 4.88 ha) - parcelles 25 et 31 parcelles du plan de relance 2021 et Oyo pour tous)	7 064.24 €
Protection contre le gibier application de répulsif parcelles 25 et 31	4 054.11 €
Protection contre le gibier application de répulsif Pré-rond	821.29 €
Fournitures de Jalons	
- piquets 20 x20	340.00 €
- jalonnettes bambous 10/12	350.00 €

**Soit un total de travaux de 12 629.64 € HT**

Par ailleurs, Monsieur MILLET rappelle que l'année dernière la Commune s'était positionnée favorablement pour une plantation « France relance 2030 » et sollicitait ONF pour le montage du dossier. Une somme de 1 800 € avait été prévue à ce sujet. Compte-tenu de la faible surface concernée par cette possibilité (1 demi hectare seulement), Monsieur MILLET propose que la Commune se retire de ce projet.

LE CONSEIL après avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le programme de travaux présenté ci-dessus et valide le retrait de BELLIGNAT du plan de relance France 2030.

DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer les documents s'y rapportant.

Suivent les signatures

Le Secrétaire  
Carlos CERQUEIRA



Le Maire,  
Véronique RAVET



MAIRIE DE BELLIGNAT

Accusé de réception en préfecture  
001-210100319-20250130-D\_2025\_01\_31\_11-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2025  
Date de réception préfecture : 31/01/2025